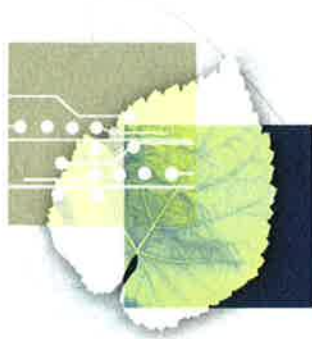




Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

CONVOCATION DE LA COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Mémoire déposé dans le cadre des consultations sur le projet de loi n° 130

17 janvier 2011

Québec 

ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

Convocation de la Commission des finances publiques

Mercredi, 19 janvier 2011, 11 h 15

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 130 – Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds

Monsieur le Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, mesdames, messieurs les représentants de l'Assemblée nationale et membres de la commission, merci de nous donner l'occasion de vous faire part du point de vue du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) sur le projet de loi n° 130, qui vise notamment le regroupement des trois Fonds québécois de recherche et l'institution de Fonds Recherche Québec.

Je suis aujourd'hui en présence des présidents des comités statutaires du conseil d'administration du FQRNT :

- Mme Lucie Lapointe, vice-présidente du conseil d'administration et présidente de notre comité de gouvernance. Madame Lapointe est consultante et cumule de nombreuses années d'expérience à des postes de haut niveau dans les organismes fédéraux de recherche et d'innovation.
- M. Jacques de Guise, président de notre comité de vérification. M. de Guise est professeur titulaire à l'École de technologie supérieure (ETS) et directeur du Laboratoire de recherche en imagerie et orthopédie (LIO). Il fait également partie du comité de sélection du Scientifique en chef de Fonds Recherche Québec.
- M. Charles Gale, président de notre comité des programmes. M. Gale est professeur titulaire et directeur du département de physique à l'Université McGill.
- Mme Claire Boulé, présidente du comité science et société et directrice générale du Réseau Trans-tech, le réseau des centres de transfert de technologie des collèges, est actuellement à l'extérieur du Québec et s'excuse de ne pas être présente.

Je suis aussi accompagné de la secrétaire du conseil d'administration, Mme France Busque, adjointe au président-directeur général et secrétaire du FQRNT, et de Mme Annie Baron, directrice des ressources financières et matérielles. Mme Baron fait partie de l'équipe des services communs FQRNT-FQRSC.

Les efforts consacrés à la réalisation des objectifs visés dans notre plan stratégique 2007-2010 et à la mise en œuvre de la SQRI 2007-2010 ont été fructueux. Au cours des années, le FQRNT s'est aussi vu confiés des mandats additionnels tant par le gouvernement que par ses partenaires. Ces mandats ont été réalisés sans augmentation des frais de fonctionnement et dans le respect des réductions budgétaires demandées par le Conseil du Trésor. Employés et membres du conseil d'administration du FQRNT sont très fiers des performances de notre organisme et de la satisfaction exprimée à notre égard par la communauté que nous desservons. Le degré de satisfaction de la clientèle est mesuré périodiquement par l'entremise d'un sondage intégré aux demandes d'aide financière et tient compte des échanges avec notre clientèle et nos partenaires, notamment dans le cadre des tournées universitaires.

Ainsi, les membres du conseil d'administration du FQRNT ont d'abord été surpris par l'annonce du regroupement des trois Fonds québécois de recherche en un Fonds unique. Toutefois, comprenant les intentions du gouvernement, nous avons rapidement saisi la nécessité de favoriser une bonne transition afin que l'expertise du FQRNT soit mise à profit dans le nouveau Fonds Recherche Québec. Nous nous sommes donc engagés à respecter notre planification stratégique 2010-2013, axée sur la continuité de la SQRI 2007-2010, et à assurer l'atteinte des objectifs visés dans nos plans d'action jusqu'à la mise en place du nouveau Fonds.

Permettez-moi de rappeler brièvement la mission du FQRNT :

« Soutenir financièrement et promouvoir la recherche universitaire et collégiale, la formation de personnel hautement qualifié et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie, et ainsi contribuer au développement économique et à l'innovation du Québec dans un contexte de développement durable »

Les crédits de base alloués au FQRNT sont d'environ 35,5 M\$ par année. La SQRI 2007-2010 a favorisé le secteur des sciences naturelles et du génie en bonifiant ses budgets de 39, 55 M\$ sur trois ans, ce qui a permis d'attribuer 23, 85 M\$ en subventions (60,3 %) et 15,7 M\$ en bourses (39,7 %). Ces crédits additionnels de la SQRI ont donc été un élément majeur pour l'atteinte des cibles visées. Nous considérons toutefois que ces octrois étaient un rattrapage nécessaire pour le secteur des sciences naturelles et du génie, très porteur en innovation, et pour le développement de la richesse.

La SQRI 2010-2013 a maintenu nos acquis en accordant au FQRNT des crédits additionnels de 40,96 M\$ sur trois ans, répartis comme suit : 25,2 M\$ en subventions (61,5 %) et 15,76 M\$ en bourses (38,5 %). Afin de faire profiter la communauté que nous desservons de ces crédits additionnels, il nous paraît essentiel de poursuivre les actions du FQRNT pour :

- former la relève en personnel hautement qualifié dans les entreprises et le milieu académique;
- renforcer nos pôles d'excellences et rentabiliser les investissements en grands équipements et installations scientifiques;
- accentuer le virage vers la valorisation et l'innovation dans des secteurs et des domaines ciblés;
- favoriser un meilleur dialogue entre les chercheurs et la société;
- être un modèle d'imputabilité et d'efficience.

Aussi, il est nécessaire que ces engagements gouvernementaux soient maintenus dans le Fonds Recherche Québec et qu'ils se concrétisent dans des mesures et des programmes ciblés, tels les bourses d'excellence en recherche, les bourses et stages de recherche en milieu de pratique, et les stages internationaux pour les étudiants de cycles supérieurs, ainsi que les programmes de subventions destinés aux chercheurs universitaires, notamment les nouveaux chercheurs en région, ainsi que les chercheurs de collège.

Il est aussi important de bonifier le programme *Projet de recherche en équipe* dont les mérites sont reconnus par l'ensemble de notre communauté et qui nécessite des investissements supplémentaires pour répondre aux besoins des chercheurs. Créé par le FQRNT et envié au niveau national, le programme *Projet de recherche en équipe* a pour objectif de favoriser l'émergence de nouveaux créneaux de recherche par la réalisation de projets novateurs reposant sur des équipes interdisciplinaires. Ce programme permet également de rentabiliser les investissements consentis aux regroupements stratégiques. Il est essentiel au dynamisme, à la stabilité et à la viabilité de ces pôles d'excellence. Le programme *Projet de recherche en équipe* soutient la base de recherche et favorise la formation de la relève scientifique au Québec. En offrant la latitude nécessaire aux chercheurs pour supporter les étudiants, ce programme contribue aussi à développer des collaborations internationales. Il est complémentaire aux autres programmes offerts par le FQRNT qui supportent la recherche individuelle, les regroupements, les réseaux, et la recherche orientée en partenariat avec l'industrie.

Le personnel du FQRNT est déterminé à bien faire valoir ses compétences dans le nouveau Fonds Recherche Québec. Certains membres de l'équipe du FQRNT comptent plus de 20 ans d'expérience et possèdent une grande expertise en gestion de programmes de recherche, en particulier dans l'évaluation des demandes d'aide financière. Cette expertise est d'ailleurs reconnue tant par la communauté universitaire que par nos partenaires, notamment les ministères, qui n'hésitent pas à nous confier l'évaluation et la gestion de leurs programmes de bourses et de subventions. Depuis le 31 mars 2010, 496 avis ont été formulés dans le cadre de 17 mandats spéciaux confiés au FQRNT par 12 ministères et organismes. De plus, le FQRNT gère actuellement pour le compte 12 partenaires privés ou publics une enveloppe budgétaire totalisant 7,9 M\$ en incluant celles des programmes de recherche orientée en partenariat.

Le FQRNT partage avec le FQRSC des services administratifs communs (ressources humaines, matérielles, financières, informationnelles et informatiques) permettant d'optimiser nos ressources. À cet égard, nous pouvons compter sur l'expertise requise pour supporter nos opérations, tant pour la gestion financière de la recherche et la reddition de comptes que pour le développement des services en ligne et des processus d'affaires électroniques, et cette expertise a aussi été partagée avec le FRSQ.

Les membres de notre conseil d'administration, représentatifs de la communauté que nous desservons, souhaitent aussi faire valoir leur expertise et maintenir leur engagement envers le FQRNT à travers la nouvelle structure qui sera mise en place. Le maintien de liens étroits avec la communauté sectorielle nous paraît essentiel pour répondre aux besoins spécifiques des secteurs et soutenir la compétitivité sectorielle au niveau national et international. Nous sommes convaincus qu'un conseil d'administration bien structuré constitue un atout majeur pour le succès de Fonds Recherche Québec.

Notre conseil d'administration joue un rôle prépondérant au FQRNT et ses membres sont particulièrement heureux de l'évolution de notre modèle de gouvernance au cours des trois dernières années. Nous sommes une petite société d'État avec un modèle de gouvernance exemplaire qui favorise la participation et l'utilisation du talent de ses membres. Ce modèle bien adapté à notre contexte a été inspiré des enseignements des grandes écoles de gouvernance. Nos comités permanents du C.A. sont le comité de gouvernance, le comité des programmes, le comité de vérification et le comité science et société. Ces comités ont éliminé la concentration de pouvoir d'un comité exécutif moins propice à la responsabilisation de tous les membres. Aussi, nous souhaitons

que ceux qui auront la responsabilité de déterminer le modèle de gouvernance de Fonds Recherche Québec s'inspirent du modèle du FQRNT et l'adaptent au nouveau contexte.

En conclusion, les efforts consacrés à la réalisation du mandat confié au FQRNT par le gouvernement ont été fructueux et grandement appréciés par la communauté scientifique et nos partenaires. Ces succès ont été possibles grâce à l'expertise et à l'engagement de l'ensemble du personnel du FQRNT et de ses services administratifs communs.

Nous croyons sincèrement que les nouveaux décideurs auront avantage à :

- maintenir les acquis de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, tant les crédits que les mesures et les programmes ciblés;
- bonifier le programme Projet de recherche en équipe;
- profiter de l'expertise du personnel du FQRNT et de ses services administratifs communs;
- s'inspirer du modèle de gouvernance du FQRNT et l'adapter au nouveau contexte dans lequel Fonds Recherche Québec devra se positionner.

Enfin, les membres du conseil d'administration réitèrent leur volonté de collaborer avec le gouvernement pour la mise en œuvre du projet de Loi 130.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Prémont'.

Pierre Prémont, Ph.D, FCA
Président du conseil d'administration et président-directeur général du
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

